



**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE**  
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -  
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

Accusé de réception en préfecture  
044-200014926-20171214-2017-55-DE  
Date de télétransmission : 14/12/2017  
Date de réception préfecture : 14/12/2017

## SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017

### **2017- 55** MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION CONCESSION

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 14 décembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 7 décembre 2017, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 19  
Votants : 17

#### Titulaires présents :

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis  
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis  
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson  
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine  
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay  
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire

#### Titulaires absents :

Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval (excusé)  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu  
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé avec pouvoir)  
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul  
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet (excusé)  
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire (excusé)

#### Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

#### Délégués suppléants présents :

Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Secrétaire de séance : Bernard MACE  
Affichage le 15 décembre 2017

## **2017-55 MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION CONCESSION**

Vu l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 5 des statuts du SYDELA,

Après en avoir délibéré, le comité décide à l'unanimité, d'instituer une commission de travail dédiée au nouveau contrat de concession.

La présidence de cette commission sera assurée par Monsieur Bernard CLOUET.

La vice-présidence sera assurée par Monsieur Jean LOUËR.

Les autres membres de cette commission sont : Gérard BARRIER, Jean-Pierre POSSOZ, Yves TAILLANDIER.

Le comité décide à l'unanimité d'approuver la création et la composition de cette commission.

Le Président,  
Bernard CLOUET

